

DE23.029

FINANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022
RÉSIDENCE AUTONOMIE

380

Au 21 mars 2023, les résultats de l'exercice 2022 sont les suivants :

En section d'investissement :

Les résultats de la section d'investissement de l'exercice 2022 sont les suivants :

| | | | | | | |
|---------------------------------------|---|------------------------------------|---|---|---|---|
| Déficit de l'exercice 2022 | - | Résultat antérieur 2021 | + | Excédent de fonctionnement capitalisé (C/1068) | = | Résultat de la section d'investissement 2022 – Excédent cumulé |
| -38 333,51 € | | 216 383,64 € | | 0 € | | 178 050,13 € |

La section d'investissement ne comporte pas de restes à réaliser.

En section de fonctionnement :

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| Excédent de l'exercice 2022 | + | Résultat à la clôture de l'exercice 2021 | = | Résultat 2022 – Déficit cumulé de fonctionnement |
| 103 471,17 € | | -192 943,49 € | | -89 472,32 € |

La gestion de la Résidence autonomie ayant été transférée à l'AFEJI, il convient d'affecter au budget principal du CCAS pour 2023 :

- le solde de la balance de sortie au compte de gestion 2022 de la Résidence autonomie de 85 535,19 € auquel il convient d'ajouter son résultat excédentaire 2022 de 20 441,54 € duquel il convient de diminuer le déficit cumulé de 89 472,32 €

- soit un résultat excédentaire de fonctionnement de 16 504,41 € à affecter au compte (résultat de fonctionnement reporté, excédent)

De son côté, l'excédent cumulé d'investissement de 178 050,13 € sera affecté au compte 001 (résultat d'investissement reporté, excédent) du budget du CCAS.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver ces propositions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

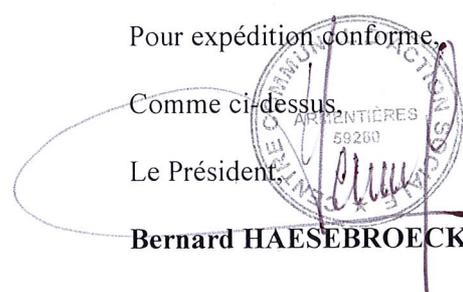
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,

Bernard HAESBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2023

Convocation du 10 mars 2023

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, M. QUESTE, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme LATOUR, Mme PLAZANET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Néant

EXCUSÉS : Mme LORIDAN, M. AIT EL HAJ, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE

ABSENTS : Néant